



Communiqué

Mardi 14 Avril 2015 : 79^{ème} jour de grève des factrices et des facteurs de Thuir

Aujourd'hui mardi 14 Avril 2015 c'est le 79^{ème} jour de grève des factrices et des facteurs de Thuir. Ces derniers luttent contre la délocalisation de leur activité vers les centres courrier de Saint Génis des Fontaines, Millas et Toulouges.

Ce matin une délégation de grévistes et leurs représentants syndicaux se sont rendus à Saint Génis des Fontaines rencontrer la direction de la Poste avec l'espoir de négocier une sortie du conflit favorable à tous (grévistes, non-grévistes, La Poste et les usagers).

Une nouvelle fois les grévistes ont fait d'énormes concessions mettant de côté leur revendication initiale c'est-à-dire le refus de fermeture du centre courrier de Thuir. Pour sortir du conflit rapidement ils ont proposé un report de la délocalisation au mois de juin 2016. Ils ont aussi concédé une très grande partie de l'accompagnement financier du projet. La Poste elle est restée sur ce qu'elle avait proposé lors des dernières négociations (30 mars dernier) à savoir un refus catégorique d'un report au-delà du mois de mars 2016.

Encore une fois la directrice régionale (véritable décisionnaire) fait peser sa main de fer sur les négociations et ne montre aucune volonté de trouver une issue rapide au conflit. Elle porte aujourd'hui l'entière responsabilité de la poursuite du mouvement. Les grévistes étaient tout proche d'une reprise du travail dans les 48 heures si la proposition d'un report au mois de juin 2016 avait été validée par la direction de la Poste.

Les grévistes se sont vus opposé systématiquement des arguments financiers et budgétaires quand eux avançaient des arguments humains

Malgré la posture dogmatique et le pourrissement du conflit entretenu par La Poste et la déception engendrée par les négociations du jour, le moral et la détermination des grévistes restent intacts et le mouvement a été reconduit pour demain Mercredi 15 avril 2015.

Pétition en ligne : <https://www.change.org/p/usagers-du-service-public-de-la-poste-signez-la-p%C3%A9tition-de-soutien>

Solidarité financière : envoyer un chèque à l'ordre de Sud Poste 66 ou de la CGT FAPT 66 (avec la mention « Solidarité Thuir » au dos) au 2 boulevard Poincaré 66100 Perpignan.